

Rapport annuel 2025-2026

équijustice

RIVE-SUD



equijustice.ca/membres/rive-sud

SOMMAIRE

Mot du président	1
Mot de la directrice	2
Labels ACA	3
Portrait du Réseau	5
L'année 2025-2026 en bref	6
Portrait d'Équijustice	
Mission, vision et valeurs	7
40 ans de justice réparatrice	8
Un organisme en croissance	9
Structure organisationnelle	11
Nos services	
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)	13
Programme de mesures de rechange général (PMRG)	15
Médiation sociale	
Médiation citoyenne	17
Ateliers de vivre-ensemble	19
Médiation spécialisée	20
Parenthèse	21
Développement de compétences et accréditation	23
Événements de l'année	25
Vie associative	26
Nos représentations	27
Nos bailleurs de fond	29

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2025 a permis à Équijustice Rive-Sud de mettre en œuvre son exercice de Planification stratégique. Dans le cadre de cet exercice, l'organisation et la structure de l'organisme ont été révisées pour correspondre aux objectifs que nous nous étions fixés.

Tout organisme ou entreprise rencontre des cycles durant leur existence. Équijustice ne fait pas exception à la règle. Ces dernières années, beaucoup de changements se sont succédés dont le changement à la direction générale, le départ de quelques employés pour la retraite ou pour de nouveaux défis, l'évolution de la pratique en justice réparatrice et la mise en œuvre du nouveau cadre de planification stratégique.

Nous pouvons affirmer qu'à la fin de notre dernier exercice financier (2025 – 2026), nous amorçons un nouveau cycle, une nouvelle ère remplie d'espoir et de beaux défis.

Récemment, vous avez sans nul doute entendu parler du mouvement. « Le Communautaire à boutte ». En résumé, malgré les nombreux impacts positifs et essentiels que ses membres ont dans la société québécoise, le mouvement déplore un manque de financement chronique pour poursuivre leur mission. L'économie sociale est aussi importante que les efforts que nous consentons à l'économie traditionnelle et Équijustice Rive-Sud se dit solidaire au mouvement. Travaillant avec plusieurs partenaires du milieu communautaire, nous sommes aux premières loges du travail exceptionnel qu'ils font et de l'importance de leurs actions.

Également, permettez-moi de souligner le départ récent à la retraite de Mme Christine Déziel qui a œuvré près de quinze ans avec nous. Elle nous accueillait à chaque jour avec gentillesse et assurait auprès des intervenants et intervenantes un contrôle de la qualité hors pair. Un grand merci Christine!

Nos partenaires sont nombreux et eux aussi doivent composer avec le chaos dans lequel la société québécoise et le monde sont plongés. Vous êtes essentiels à notre bon fonctionnement tout comme les bénévoles en médiation qui assurent la mise en œuvre de notre mission. Sans notre personnel dévoué et responsable et sans compter sur une équipe de direction chevronnée, compétente et humaine, les membres du Conseil d'administration ne serait pas ici pour vous présenter le fruit du travail qu'Équijustice Rive-Sud a réalisé en 2025 – 2026. Pour terminer, un immense merci à tous mes collègues du Conseil d'administration !



Denis Dumont

Président du Conseil d'administration

MOT DE LA DIRECTRICE

Une année de transformations et de consolidation

Quelle année riche en changements et en nouveautés! À la suite de la finalisation de notre planification stratégique, nous avons rapidement amorcé la mise en œuvre des actions nécessaires à sa réalisation.

Nous avons d'abord fait appel à une expertise externe afin d'élaborer un plan de communication, puis procédé à l'embauche d'une ressource dédiée aux communications. Cette arrivée a transformé notre capacité à rejoindre nos publics: nos communications ont pris un nouvel élan, tant en médiation sociale que dans nos efforts de recrutement de bénévoles et de personnel. Elle a également permis de renforcer la communication interne au sein d'Équijustice Rive-Sud, un gain précieux pour l'ensemble de l'équipe.

Nous avons aussi sollicité une autre expertise externe pour entreprendre un travail de restructuration organisationnelle. Cet exercice a mené à la création d'un nouveau poste de responsable des opérations au sein de la direction. Ce rôle est essentiel pour soutenir la structure organisationnelle, la gestion des ressources humaines et le bon fonctionnement interne. Cette addition vient solidifier notre équipe de gestion et nous permet d'aborder l'avenir avec davantage de clarté et d'efficacité.

Bien que ces avancées soient stimulantes, l'année a également été marquée par plusieurs départs d'employés, principalement pour relever de nouveaux défis professionnels. Ces mouvements ont entraîné l'arrivée de nombreuses nouvelles personnes au sein de l'organisme.

“ Si ces transitions comportent leur lot de défis, elles apportent aussi un vent de renouveau et d'énergie qui enrichit notre milieu.

Je souhaite également souligner le travail de l'équipe de direction, qui a su composer avec l'adversité: former de nouvelles personnes, s'adapter aux départs, intégrer de nouveaux postes et maintenir le cap malgré les imprévus. Votre résilience et votre leadership ont été déterminants.

Pour l'ensemble de ces changements et ajustements, je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe. Votre rigueur, votre souplesse et votre engagement ont été essentiels dans une année marquée à la fois par d'importantes transformations et par une hausse significative de nos services. Cette croissance a exigé de chacun et chacune un effort supplémentaire, tant sur le plan organisationnel que sur celui de la charge mentale. Merci sincèrement.

Enfin, je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration pour leur engagement constant envers la justice réparatrice et leur appui indéfectible dans la poursuite de nos grandes orientations.



Marie-Hélène Prigent

Directrice générale

NOTRE ENGAGEMENT

100 % Action communautaire autonome

Équijustice Rive-Sud est fier d'être un organisme communautaire autonome et de répondre à 8 principaux critères qui caractérisent l'ACA au Québec. Ces critères reflètent ce que nous sommes, pas seulement ce que nous faisons.

8
critères ACA remplis

40
ans d'existence en tant qu'OBNL

Action communautaire autonome



Équijustice Rive-Sud est constitué en organisme sans but lucratif (OSBL). Ses activités ne visent pas la génération de profits, mais la poursuite d'une mission sociale liée à l'accès à la justice réparatrice et à la médiation sociale.



Équijustice Rive-Sud fait partie d'un réseau de 22 organismes membres et profondément ancrés dans les communautés locales du Québec. Les services sont offerts au plus près des citoyens et citoyennes.



Équijustice Rive-Sud s'inscrit dans un mouvement né de la mobilisation citoyenne autour de pratiques alternatives à la justice pénale traditionnelle, notamment la justice réparatrice et la médiation sociale. Ces pratiques ont émergé pour répondre à des besoins non comblés par les institutions judiciaires formelles.



Même lorsqu'il reçoit du financement public ou agit dans des cadres légaux, Équijustice Rive-Sud conserve une autonomie réelle dans la définition de sa mission, dans ses orientations, dans le développement d'approches d'accompagnement qui lui sont propres.



Équijustice fonctionne selon des principes démocratiques : assemblées générales, conseil d'administration et participation des membres. Cette vie associative assure que les décisions reflètent les réalités du terrain et les valeurs portées collectivement.



Notre mission vise une transformation des réponses sociales et pénales aux conflits, aux injustices et aux torts causés, en remettant en question les logiques punitives, en favorisant des pratiques sur l'agentivité des personnes, en contribuant à une justice plus humaine, inclusive et équitable.



Équijustice Rive-Sud encourage les pratiques citoyennes en médiation sociale en impliquant des bénévoles issus de la communauté, formés et soutenus pour accompagner les personnes vivant des conflits. Elle accompagne également des bénévoles administratifs et des mentors.



Équijustice Rive-Sud est dirigé par un conseil d'administration indépendant, composé de 7 membres élus parmi les membres de l'organisme. Cette structure assure une gouvernance démocratique, enracinée dans les réalités du milieu communautaire.

SOLIDARITÉ



Le communautaire à boutte

Cette année, Équijustice Rive-Sud a participé au mouvement Le communautaire à boutte, aux côtés de milliers d'organismes québécois. Cette mobilisation collective pour un financement stable et la reconnaissance du secteur communautaire rejoint directement nos valeurs et les conditions nécessaires à la poursuite de notre mission. Nous y avons vu une occasion de rappeler, avec l'ensemble du milieu, que le communautaire n'est pas une dépense, c'est un véritable pilier social.



Grande mobilisation à l'Assemblée Nationale du Québec le 2 avril 2026.



Marche régionale dans le Vieux-Longueuil, le 27 mars 2026.



À PROPOS DU RÉSEAU ÉQUIJUSTICE

Constitué en 1989, Équijustice est une association provinciale à but non lucratif comptant **22 membres** à travers tout le Québec.

Le réseau Équijustice a pour mission de développer et promouvoir une justice équitable et accessible, en offrant une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation sociale. Nous accompagnons les personnes dans le respect de leurs droits et de leur dignité, dans la gestion des situations qu'elles rencontrent.

Les membres Équijustice sont :

Arthabaska-Érable

Beauce

Capitale-Nationale

Centre-de-la-Mauricie/Mékinac

Côte-Nord-Est

de l'Est

Drummond

Estrie

Gaspésie

Haute-Côte-Nord-Manicouagan

Haut-Saint-Maurice

Lac-Saint-Jean

Lanaudière Nord

Lanaudière Sud

Lévis

Maskinongé

Nicolet-Yamaska-Bécancour

Richelieu-Yamaska

Rivière-du-Loup

Saguenay

Trois-Rivières

Rive-Sud



L'ANNÉE 2025-2026 EN QUELQUES CHIFFRES

240

Demandes en médiation
citoyenne

513

Dossiers
PMRG reçus



22

Demandes de
médiation spécialisée

193

Dossiers LSJPA reçus

48

Personnes
membres

www.equijustice.ca



MISSION

Développer une **justice équitable et accessible à tous** en invitant les personnes à s’engager dans la gestion des difficultés qu’elles vivent et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

Équijustice Rive-Sud, par ses actions, contribue au développement et au maintien d’une pratique différente en matière de justice, de gestion des conflits et de résolution des différends.

VISION

Devenir un acteur incontournable de la justice réparatrice au sein de la communauté et contribuer à un écosystème social plus juste et solidaire.

VALEURS

- **Inclusivité et bienveillance**
- **Collaboration**
- **Écoute**
- **Innovation**

40 ans de justice réparatrice !

En 2025, Équijustice Rive-Sud a célébré ses 40 ans d’engagement au service des personnes et des communautés. Depuis sa création, l’organisme a évolué pour répondre aux réalités sociales changeantes, en développant des approches axées sur la réparation, le dialogue et la participation citoyenne.

Un réseau provincial prend forme

Participation à la fondation du *Regroupement des organismes orienteurs du Québec* (ROOQ), qui deviendra par la suite le *Regroupement des organismes de justice alternative du Québec* (ROJAQ). Ce regroupement favorise la mise en commun des expertises et le développement de pratiques concertées à l’échelle provinciale.

La médiation citoyenne devient réalité

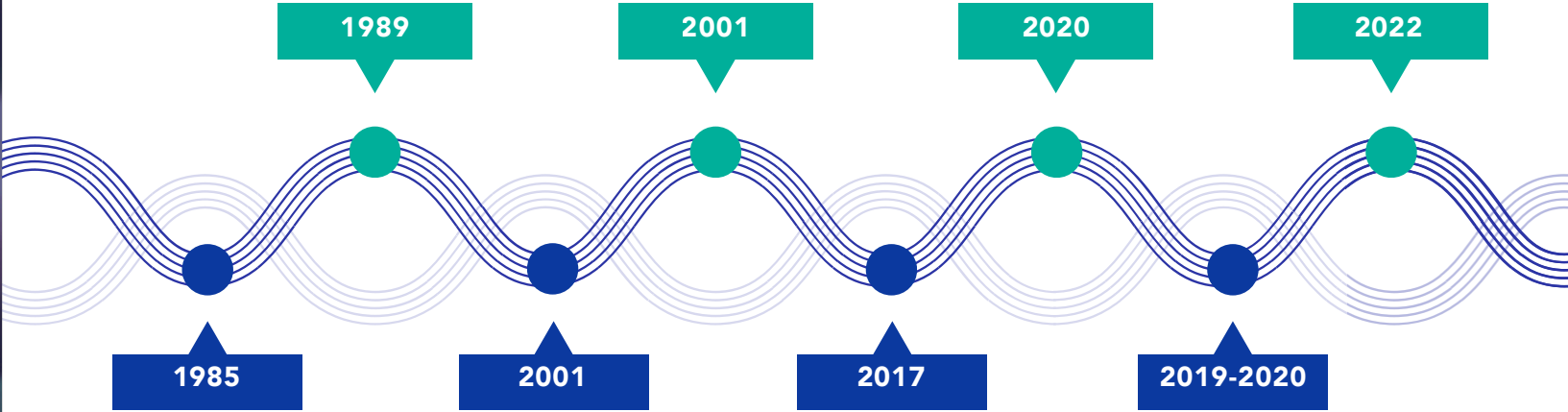
Après des années de réflexion collective, la médiation citoyenne se concrétise avec une première cohorte de bénévoles et une formation structurée. La médiation citoyenne ne cessera de croître dans les années à venir.

Lancement du projet Parenthèse

Début du projet Parenthèse au palais de justice de Longueuil, offrant un accompagnement humain et sans jugement aux personnes souhaitant déposer une demande de garde provisoire pour un proche présentant un danger pour lui-même ou pour autrui.

Les adultes aussi !

Lancement du Programme de mesures de rechange générale (PMRG) pour adultes. L’organisme élargit son action à la déjudiciarisation des délits mineurs dans une approche de justice réparatrice.



Fondation de l'organisme

Ouverture de *Ressources alternatives Rive-Sud*, alors reconnu comme un organisme orienteur, qui deviendront plus tard un organisme de justice alternative (OJA). L’organisme accompagne des jeunes contrevenant.e.s dans des démarches de réparation au sein de leur communauté, notamment par la réalisation de travaux communautaires

L'entente-cadre

Signature de l'entente-cadre entre le ROJAQ et l'Association des centres jeunesse du Québec. Les mesures de réparation envers les personnes victimes deviennent notamment une priorité.

Équijustice : une identité commune

Ressources Alternatives Rive-Sud devient **Équijustice Rive-Sud**, au terme d'un travail collectif de deux ans au sein du réseau. Un nom commun pour rendre les services plus visibles, cohérents et accessibles partout au Québec.

La médiation spécialisée s'organise

Mise en place formelle d'un service de médiation spécialisée pour les situations graves, notamment les violences sexuelles, nécessitant un encadrement rigoureux et une expertise particulière.

UN ORGANISME EN CROISSANCE

3

Grandes orientations

Le dernier exercice de planification stratégique d'Équijustice Rive-Sud remontait à plus d'une décennie. Face à l'évolution de nos services, à la croissance de notre équipe et aux défis d'un contexte en constante mutation, il est apparu nécessaire de nous redonner une direction claire et partagée.

Amorcée en 2024, cette démarche collective a mobilisé l'ensemble de l'équipe et le conseil d'administration. Bien plus qu'un simple exercice administratif, elle a permis d'identifier trois grandes priorités pour guider nos actions jusqu'en 2030.

L'année 2025-2026 marque la première étape concrète de leur mise en œuvre, témoignant de notre engagement à passer de la réflexion à l'action.

1. Renforcer le positionnement

L'un des premiers objectifs de la planification stratégique consistait à consolider le positionnement d'Équijustice Rive-Sud, tant à l'interne qu'auprès de nos publics et partenaires.

Dans cette optique, nous avons d'abord élaboré un plan de communication qui servira de cadre pour les prochaines années. Afin d'en assurer la mise en œuvre, une ressource dédiée aux communications a été embauchée. Celle-ci prend en charge autant les communications internes qu'externes.

Sur le plan interne, les pratiques de communication ont été uniformisées par la révision des outils et des canaux utilisés. Des documents de formation ont été développés afin de soutenir l'ensemble de l'équipe dans l'appropriation de ces nouveaux outils.

La circulation de l'information s'est améliorée, notamment grâce à la mise en place de deux infolettres internes, l'une destinée aux employés et l'autre aux bénévoles.

Par ailleurs, notre présence numérique a été renforcée. L'équipe utilise désormais les réseaux sociaux avec davantage d'aisance et de cohérence, contribuant à accroître la visibilité de l'organisme et à mieux rejoindre nos publics.

Enfin, nous avons participé au développement de projets porteurs, notamment en collaboration avec les bibliothèques et l'organisme Macadam Sud. Ces initiatives s'inscrivent dans notre volonté de poursuivre le développement de projets axés sur le dialogue, la participation citoyenne et le renforcement du lien social.

2. Améliorer les services et les communications

La mise en œuvre de la planification stratégique a également été l'occasion de revoir certaines bases organisationnelles afin de soutenir la qualité et la continuité des services.

Nous avons ainsi fait appel à une ressource externe spécialisée pour nous accompagner dans notre processus de restructuration organisationnelle. Cet exercice a mené à une révision complète de l'organigramme, permettant de clarifier les rôles, les responsabilités et les mandats de chaque poste.

Cette mise à jour contribue à une meilleure compréhension des tâches, à une répartition plus cohérente du travail et à une collaboration plus fluide au quotidien.

Parallèlement, nous avons procédé à un important travail d'archivage et de réorganisation de nos bases de données numériques. Cet effort a permis de rendre l'information plus accessible, mieux structurée et plus facile à consulter pour l'ensemble de l'équipe, ce qui améliore l'efficacité opérationnelle et soutient la continuité des services.

2

Nouveaux postes

3. Consolider la capacité d'agir

Au cours de la dernière année, plusieurs actions ont été entreprises afin de renforcer la capacité d'agir de l'organisation et de soutenir une dynamique de travail plus efficace et structurée.

À la suite des changements apportés à la structure organisationnelle, nous avons revu nos modes de fonctionnement internes, notamment en ce qui concerne les réunions d'équipe et la gestion des rencontres de coordination. Ces ajustements ont permis d'améliorer la circulation de l'information, la prise de décision et la cohérence des suivis.

Nous avons également clarifié le rôle, les responsabilités et les limites du comité de gestion, afin d'assurer un fonctionnement plus harmonieux et une meilleure compréhension des mandats de chacun.

Par ailleurs, nous avons bonifié les documents et outils destinés aux nouveaux employés, facilitant ainsi leur intégration et leur compréhension des attentes organisationnelles. Nous avons également clarifié les processus entourant les évaluations et les rencontres de suivi, afin d'assurer un accompagnement plus constant et structuré.

Enfin, nous avons veillé à maintenir vivante la planification stratégique tout au long de l'année. Celle-ci a été évoquée à plusieurs reprises pour souligner les avancées réalisées et pour guider nos décisions. Nous avons également instauré des moments de reconnaissance formels, organisés au moins deux fois par année, afin de valoriser le travail des employés et de renforcer le sentiment d'appartenance.

NOUVELLES NOMINATIONS

À la suite de la restructuration organisationnelle, les postes de coordination ont évolué vers des rôles de responsables, assumant désormais davantage de responsabilités liées à la gestion.



Simon Hamelin

Responsable gestion et développement de projets

Coordination des intervenantes et bénévoles en médiation sociale, veille aux besoins émergents de la communauté et développement de projets novateurs.



Josée Racine

Responsable clinique

Suivi clinique de l'ensemble de l'équipe, veille à l'actualisation de l'approche et au développement des compétences des intervenant.e.s.

“

Une année de transformations et de consolidation... Chaque changement a contribué à bâtir une organisation plus solide et mieux outillée pour l'avenir.

— Marie-Hélène Prigent, directrice générale

NOUVEAUX POSTES

Toujours en lien avec la restructuration, nous avons créé cette année deux nouveaux postes qui sont venus enrichir de manière significative nos façons de faire ainsi que notre visibilité.



Maxime van Gelder Labbé

Responsable des opérations

Gestion efficace des processus organisationnels et opérationnels de l'organisme.



Morgane Le Jaudet

Agente aux communications

Renforcement de la notoriété numérique et amélioration des communications internes et externes.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Denis Dumont
Président

Emmanuelle Labrie
Vice-présidente

Anne-Emmanuelle Masse
Secrétaire-trésorière

Isabelle Roy
Administratrice

Gaëtan Lavoie
Administrateur

Saloua Hasoun
Administratrice

Marie-Michelle Maurais
Administratrice

Nous tenons à souligner la contribution des personnes qui ont quitté l'organisme au cours de l'année et à leur souhaiter beaucoup de succès dans la suite de leur parcours.

Christine Déziel
Secrétaire-réceptionniste

Érika Audy
Intervenante et médiatrice

Célestine Pigeon
Intervenante et médiatrice

Catherine Doucet
Intervenante et médiatrice

Lucile Scherrer
Intervenante et médiatrice

Anca Dura
Intervenante et médiatrice

Frédéric Houde
Intervenant

L'ÉQUIPE



Marie-Hélène Prigent
Directrice générale



Josée Racine
Responsable clinique



Simon Hamelin
Responsable gestion et développement de projets



Maxime van Gelder Labbé
Responsable des opérations



Micheline Azouz
Intervenante et médiatrice



Fany Vincent
Intervenante et médiatrice



Audrée Maheu
Intervenante et médiatrice



Ariel Lefebvre-Laflamme
Intervenant et médiateur



Audrey Lévesque
Intervenante et médiatrice



Élodie-Ève Daigneault
Intervenante et médiatrice



Cathy Fortier
Intervenante et médiatrice



Julie Lepage-Lanthier
Intervenante et médiatrice



Jennifer Côté
Intervenante et médiatrice



Marie-Ève Normand
Intervenante et médiatrice



Vanessa Verreault-Coulombe
Intervenante et médiatrice



Purnima Seeshaye
Intervenante et médiatrice



François-Xavier Aubry
Intervenant et médiateur



Morgane Le Jaudet
Agente aux communications

NOS SERVICES



LSJPA

Loi sur le système de justice pénale pour adolescents

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents encadre les interventions extrajudiciaires et judiciaires destinées aux jeunes âgés de 12 à 17 ans ayant commis une infraction au Code criminel. Les membres d'Équijustice participent à la gestion et à l'application de différentes sanctions prévues par la loi :

95 %

Taux de réussite de jeunes

+10 000

Heures de travaux communautaires

648

Dossiers reçus

La mesure extrajudiciaire - la mesure de renvoi

Les mesures extrajudiciaires, précisément les programmes de renvoi à un organisme communautaire, sont décidées par un agent de police. D'une durée de quelques heures, l'adolescent est sensibilisé sur les répercussions de son acte. Les parents sont aussi conviés à la séance pour participer à l'activité. Cette année, 1 mesure de renvoi a été offerte.

Les sanctions extrajudiciaires

Ce programme permet à l'adolescent de réparer les torts causés par son geste. Les sanctions extrajudiciaires regroupent les mesures de réparation auprès de la victime et celles auprès de la collectivité, ainsi que des activités de sensibilisation.

À cette étape, la personne victime de l'infraction est contactée par Équijustice avant la prise de décision du CISSS afin de lui offrir l'opportunité d'être entendue quant à ses souhaits de réparation. C'est ce qui est appelé une consultation victime. Cette année, nous avons effectué 228 consultations auprès des personnes victimes. Plus de 34 démarches auprès de la personne victime ont été effectuées par les adolescents (échanges et compensations financières) dans le cadre des sanctions extrajudiciaires.

Les peines spécifiques

Certaines peines, aussi appelées peines spécifiques, sont décidées par un juge de la Chambre de la jeunesse. Elles sont similaires aux sanctions extrajudiciaires. Cette année, 15 démarches auprès des personnes victimes ont été entamées dans le cadre des peines spécifiques.

92

Organismes partenaires qui accueillent les jeunes dans le cadre de leur mesure de réparation. **Nous les remercions chaleureusement de leur collaboration.**

Une diversité de situations accompagnées

L'adolescent peut s'impliquer dans la collectivité en apportant son aide, en mettant au profit d'un organisme ses compétences et aptitudes. Au cours de la dernière année, 404 adolescents ont complété une démarche de réparation dans la collectivité. Plus de 10 000 heures de travail ont été effectuées par les adolescents dans leur communauté.

Ces mesures ne seraient pas possibles sans la collaboration de plus **de 92 organismes qui accueillent les jeunes dans le cadre de leur mesure de réparation**. Nous les remercions chaleureusement de leur partenariat. Dans le cadre du Code de procédure pénale du Québec, les adolescents âgés de 14 à 17 ans peuvent effectuer des heures de travail non rémunérées dans des organismes communautaires partenaires afin de compenser le montant de leurs amendes. Cette année, 31 mesures de travaux compensatoires ont été effectuées sur notre territoire.

La grande majorité des adolescents (95%) qui nous ont été référés ont complété leur engagement avec succès.

Indicateurs	2024-2025	2025-2026
Mesure de renvoi à un programme communautaire	13	1
Sanctions extrajudiciaires	2024-2025	2025-2026
Démarche envers la personne victime	39	34
Démarche de réparation (travaux communautaires)	147	157
Renforcement des aptitudes prosociales	46	48
Peines spécifiques		
Démarche envers la victime	17	15
Travaux bénévoles	123	96
Travaux compensatoires	44	31
Consultation auprès de la victime	227	228
Total des demandes d'accompagnement	429	420
Total des dossiers LSJPA reçus	656	648



PMRG

Programme de mesure de rechange général

Le PMRG est un programme de déjudiciarisation, axé sur la réparation des torts causés aux victimes d’actes criminels et à la collectivité. Ce programme de justice réparatrice se veut équitable, en ce sens qu’il prend en compte les besoins des personnes victimes et des accusées.



Après autorisation du dossier au PMRG, le **Centre d’aide aux victimes d’actes criminel (CAVAC)** communique avec la personne victime, et, si celle-ci autorise la transmission de ses coordonnées, nous communiquons avec elle afin de lui transmettre de l’information, l’entendre sur les torts vécus ainsi qu’explorer ses attentes quant à la suite du processus. Une mesure de réparation envers la personne victime peut être convenue à la suite d’un échange entre elle et la personne accusée. La démarche peut également prendre la forme d’un versement à la victime dont le montant n’est pas issu d’un échange, mais déterminé par l’intervenant.e en fonction de l’infraction.

Si la démarche de réparation envers la personne victime n’est pas possible, voici les mesures possibles dans le programme :

Les mesures de réparation envers la collectivité

Concernant les démarches de services à la collectivité, les intervenants accompagnent les personnes accusées dans une démarche dans laquelle la personne effectue un service non rémunéré au profit d’un organisme à but non lucratif de la communauté qui, par sa mission et son travail, favorise le mieux-être des citoyens.

Pour les démarches de dédommagement à la collectivité, cette mesure consiste à remettre une somme monétaire auprès d’un organisme à but non lucratif de sa communauté, en guise de compensation pour les torts causés par son infraction.

Les mesures de sensibilisation

Les mesures de sensibilisation, déterminées si la personne accusée autorévèle des vulnérabilités, peuvent prendre deux formes, soit les ateliers de sensibilisation et les activités d’intégration sociale.

Le programme continu de prendre son envol car nous pouvons constater une augmentation sur nos deux territoires, soit une augmentation de 16%. Le PMRG favorise la pleine collaboration des acteurs issus du milieu judiciaire et du milieu communautaire: le Centre d’aide aux victimes d’actes criminels (CAVAC) le service correctionnel québécois et le Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Pré-accusatoire : non-judiciarisation de la possession des substances

Le pré-accusatoire offre la possibilité pour des infractions de possession de drogue d’éviter la judiciarisation. Ainsi, les participants vont suivre des ateliers de 4 heures avec Équijustice, leur offrant un espace de réflexion afin d’identifier des vulnérabilités et la place que la consommation peut prendre dans leur vie. Cette année, nous avons accompagné 5 participants dans le cadre du pré-accusatoire.

5

Personnes ont participé cette année à des ateliers de 4 heures offrant un espace de réflexion pour identifier les vulnérabilités .

Indicateurs	2024-2025	2025-2026
Réparation envers la collectivité	285	348
Démarche envers la personne victime	41	62
Sensibilisation	41	62
Mesure pas encore déterminée	69	36
Pré-accusatoires	8	5
Total des demandes	444	513



@ Unsplash / Ryoji Iwata

206

Demandes en médiation
citoyenne

39

Médiateur.ice.s
bénévoles

18

Nouveaux.elles
médiateur.ice.s formé.e.s

3

Bénévoles
administratif.ve.s
formé.e.s

NOS SERVICES



MÉDIATION SOCIALE

1. LA MÉDIATION CITOYENNE

La médiation citoyenne est un service d’accompagnement offert par des médiateurs et médiatrices bénévoles, formé.e.s, encadré.e.s et soutenu.e.s par Équijustice Rive-Sud. Elle vise à offrir aux citoyennes et citoyens un espace sécuritaire pour aborder des situations de conflit, favoriser le dialogue et soutenir des démarches de résolution en marge du système judiciaire.

Une diversité de situations accompagnées

La médiation citoyenne s’adresse à toute personne vivant une situation de conflit, notamment :

- des conflits de voisinage
- des conflits intrafamiliaux ou interpersonnels
- des situations impliquant des organismes publics, parapublics ou privés
- des tensions en milieu de travail, scolaire, sportif ou communautaire

Au-delà des médiations formelles, le service joue également un rôle important d’écoute. Dans plusieurs situations, l’accompagnement permet de clarifier la demande, de soutenir une réflexion, de prendre du pouvoir d’agir sur une situation ou d’orienter les personnes vers une ressource plus appropriée avant que la situation ne s’aggrave.

Une année marquée par une structuration en profondeur

L’année a été marquée par une restructuration majeure de la médiation citoyenne. Bien que le service répondait déjà à un besoin réel, son fonctionnement reposait sur une organisation devenue fragile, avec plusieurs portes d’entrée, des pratiques variables et une charge importante assumée par un nombre restreint de personnes. Le travail amorcé depuis avril 2025 visait ainsi à stabiliser et consolider le service, en clarifiant les rôles, en structurant les processus et en renforçant la rigueur administrative et clinique, afin d’assurer un fonctionnement plus durable.

Un premier changement important a été la centralisation de l’accès au service, désormais offert par un numéro de téléphone unique et une adresse courriel unique. Cette transformation facilite l’accès pour les citoyens et les partenaires, améliore la traçabilité des demandes et réduit le risque de situations non suivies.

Par ailleurs, la mise en place d’une équipe administrative bénévole, accompagnée d’une formation dédiée, est venue renforcer l’organisation du service. Cette nouvelle structure permet de soutenir les tâches administratives liées à l’accueil des demandes, aux suivis et à la compilation des données, tout en libérant du temps salarié pour le soutien clinique, la formation, l’encadrement des bénévoles et le développement du service.

Des équipes mieux organisées et un encadrement renforcé

La structure des équipes de médiateurs et médiatrices a également été revue. Le service est passé progressivement **de cinq unités territoriales à deux grandes équipes, soit l’équipe du Fleuve et l’équipe de la Vallée**. Cette transition, effectuée de façon graduelle, vise à renforcer les repères communs, à améliorer la qualité clinique et à développer un sentiment d’appartenance à un seul service de médiation citoyenne.

La supervision clinique a elle aussi été consolidée. Le nouveau modèle prévoit une vigie plus continue des dossiers, une validation clinique avant la tenue d’une médiation et un accompagnement plus individualisé des bénévoles lorsque des enjeux sont observés. Cette approche permet de mieux prévenir les risques, de soutenir les bénévoles au bon moment et d’assurer une préparation plus rigoureuse des démarches.

Formation, reconnaissance et engagement bénévole

Le recrutement et la formation des nouveaux médiateurs et médiatrices ont été repensés afin de soutenir une intégration plus structurée et plus rapide. Cette année, **18 nouveaux médiateurs et médiatrices ont été formé.e.s dans le cadre des** deux formations de base en médiation citoyenne. Le modèle privilégie désormais une cohorte annuelle, une formation concentrée et un accompagnement accru vers la certification.

L’encadrement et la reconnaissance des bénévoles ont également été renforcés. En plus d’événements ponctuels, une reconnaissance plus continue a été mise en place, notamment par l’entremise des formations continues et d’outils de communication réguliers, dont une infolettre mensuelle. Ces initiatives contribuent à maintenir le lien, à valoriser l’engagement et à soutenir la vie collective du service.

Un service bien ancré dans la communauté

La médiation citoyenne s’appuie sur un réseau solide de partenaires qui orientent les citoyens vers le service, notamment **les municipalités, les services de police, les organismes communautaires** et divers acteurs du territoire. Ces collaborations sont essentielles pour assurer une porte d’entrée accessible et bien identifiée pour la population.

Au cours de l’année, certaines activités de promotion et de collaboration se sont poursuivies de manière ciblée, dont la participation à **la Nuit des sans-abris de Longueuil et le renouvellement de l’entente avec la Ville de Boucherville** concernant la référence des demandes en médiation citoyenne.

Indicateurs	2024-2025	2025-2026
Demandes de médiation	193	206
Nombre de citoyens accompagnés	232	240
Heures de bénévolat	plus de 575h	plus de 615h
Heures de bénévolat administratif	N/A	207

BÉNÉVOLES MÉDIATEUR.ICE.S

Claude Beauvais
Marie Blondeau
Flore Malla Bogue
Marilène Boisvert
Isabelle Bourgeois
Cynthia Brown
Gregory Brutus
Julie-Maude Cardinal
Virginie Caron Perrier
Marguerite Chagnon
Andréanne Chagnon-Robert,
Eloge Kouakou
Simon Corneau
Patricia Couture
Rebecca Dasy
Lorraine Deguire
Claire Desbiens
Judith Descelles
Richard Despatie
Tamara Ross Dionne
Francine Duval
Denis Fortier
Isabelle Grimard
Danielle Jodoin
Jimmy Kamdem
Maxim Larose
Lucie Lavoie
Mathilde Marcel
Carolyne Millette
Françoise Monarque
Joëlle Morin
Marie-Claire Parent
Jeanne Peronne
Fernand Picard
Lynda Simard
Nicolas Simard
Théa Soulières
Jasmine Turmel

Bénévoles administratif.ves

Marie Dumas
Eloge Kouakou
Nicolas Simard

Bénévoles mentors

Pierre Charbonneau
Denis Lebel
Fernand Picard

Les bénévoles ayant quitté en
cours d’année : Eloge Kouakou,
Tamara Ross Dionne

2. LES ATELIERS DE VIVRE-ENSEMBLE

La médiation sociale désigne l'ensemble des accompagnements en justice réparatrice réalisés en dehors du cadre judiciaire. Elle comprend donc également les **activités de formation, de sensibilisation et de soutien aux milieux portant sur l'approche relationnelle**.

À travers ce volet, Équijustice Rive-Sud accompagne des milieux qui souhaitent mieux prévenir, comprendre et traverser les tensions liées au vivre-ensemble. Notre rôle n'est pas de prendre en charge les situations à la place des organisations, mais de soutenir leur pouvoir d'agir, dans une posture d'accompagnement, de réflexion et de responsabilisation.

Des formations pour soutenir les milieux publics

14

Employé.e.s des bibliothèques formé.e.s

Cette année, Équijustice Rive-Sud a poursuivi son implication auprès **des bibliothèques de l'agglomération de Longueuil**, en collaboration avec l'organisme **Macadam Sud**. Dans la continuité du travail amorcé l'an dernier, une formation sur mesure a été développée à l'intention du personnel des bibliothèques.

Cette formation visait à former des personnes de référence au sein des différentes bibliothèques, afin qu'elles puissent soutenir leurs équipes dans l'application de l'approche relationnelle au quotidien. Au total, 14 employé.e.s issus des bibliothèques de l'agglomération ont participé à cette formation.

En partenariat avec **MACADAM SUD**

Ce travail s'inscrit dans une démarche plus large visant à soutenir les milieux publics dans leur capacité à accueillir une diversité de réalités, à maintenir des espaces accessibles et sécuritaires, et à intervenir avec dignité lorsque des tensions apparaissent.

Équijustice Rive Sud a également offert une formation au personnel de soutien des **écoles professionnelles du Centre de services scolaire Marie Victorin**.

Cette formation portait sur l'animation d'un atelier sur le vivre ensemble et sur la construction d'une charte collective, permettant à un groupe de nommer ses repères communs: attitudes à privilégier, limites à respecter et moyens à mobiliser lorsque des tensions surviennent.

2

Outils d'animation d'ateliers créés

Au total, six personnes ont participé à cette formation.



Cohabitation sociale et partenariats territoriaux

Dans le même esprit, Équijustice Rive-Sud a poursuivi son implication auprès de la **brigade de cohabitation sociale de Longueuil**, un projet porté par la Table en itinérance de Longueuil. Ce projet vise à faciliter la cohabitation dans les espaces publics, notamment entre les citoyen.ne.s logé.e.s et non logé.e.s.

3. MÉDIATION SPÉCIALISÉE

Depuis plusieurs années, Équijustice Rive-Sud offre un service de médiation spécialisée pour les situations de **violence intime et de crimes graves**. Ce service permet aux personnes concernées d'explorer, dans un cadre rigoureux et sécuritaire, la possibilité d'un dialogue encadré avec la personne auteure, la personne victime ou d'autres personnes impliquées. Ces situations nécessitent évidemment une expertise spécialisée, une préparation approfondie et un accompagnement soutenu.

Le dialogue est construit et préparé avec soin, en fonction des besoins, des attentes et des limites de chaque participant.

L'entourage des personnes concernées, de même que les professionnel.le.s qui les accompagnent, peuvent également être impliqués dans la démarche

La tenue du dialogue se décide toujours en accord avec la personne victime et la personne auteure, et uniquement lorsque des **conditions sécuritaires sont réunies**. Un accompagnement est aussi offert avant et après le dialogue, afin d'assurer un soutien adéquat tout au long du processus.

@ Unsplash / Phuróc Sang



I

CHIFFRES-CLÉS

Comme les années précédentes, la demande pour ce type de service est en croissance, témoignant à la fois d'un besoin réel dans la communauté et de la reconnaissance de l'expertise développée par Équijustice Rive-Sud.

22

Demandes totales

6

Médiateur.ice.s spécialisé.e.s actif.ve.s

243

Heures consacrées à la médiation spécialisée

9

Demandes en attente

Au cours de la dernière année, 22 personnes ont fait appel à Équijustice Rive-Sud dans le cadre du service de médiation spécialisée. Les demandes ont majoritairement été référées par des organismes d'aide aux personnes victimes, par le biais du service de médiation citoyenne ou à la suite de reportages et de contenus médiatiques faisant connaître le service.

La majorité des demandes ont été portées par des personnes victimes. Parmi celles-ci :

15 demandes concernaient des situations de violences sexuelles, dont 2 situations d'inceste et 1 situation dans un contexte familial.

2 demandes concernaient des situations de violence conjugale.

D'autres demandes portaient sur des conflits familiaux ou une situation de maltraitance.

188

Demandes
d'accompagnement reçues

77

Suivis téléphoniques
effectués

NOS SERVICES



PARENTHÈSE

Depuis janvier 2022, Équijustice Rive-Sud maintient **une présence régulière au Palais de justice de Longueuil** afin d'accueillir et d'accompagner les personnes qui souhaitent déposer une demande de garde provisoire pour un proche, en vertu de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (P-38).

Dans un contexte souvent chargé d'émotions, cet accompagnement offre aux personnes rencontrées un espace pour s'arrêter, clarifier leur situation et mieux comprendre les étapes de la démarche. Notre intervention repose sur une posture d'accueil, d'écoute et de soutien à la réflexion, sans orienter la décision ni nous substituer au jugement des personnes concernées. Lorsque la situation le nécessite, la présence d'un ou une intervenante peut également se poursuivre jusqu'en salle d'audience.

Un accompagnement humain dans un contexte sensible

L'accompagnement offert dans le cadre du Projet Parenthèse demeure particulièrement significatif pour les personnes qui se présentent au Palais de justice. Il leur permet d'être **accueillies dans un cadre calme, sécurisant et respectueux**, au cœur d'une démarche souvent difficile et empreinte d'incertitude.

À la demande des personnes rencontrées, l'accompagnement peut se poursuivre par un suivi téléphonique, notamment afin de les orienter vers des ressources en santé mentale ou vers d'autres services susceptibles de répondre à leurs besoins. Bien que les personnes soient fréquemment accompagnées d'un proche lors de la démarche, les indicateurs présentés comptabilisent uniquement les demandes d'accompagnement reçues.

Ajustement des pratiques et ancrage dans le milieu

Dans une volonté d'amélioration continue, l'équipe a poursuivi ses échanges internes afin d'ajuster ses pratiques à la réalité particulière de cette intervention et de mieux saisir les enjeux liés à la santé mentale. Ces réflexions contribuent à soutenir une posture d'intervention cohérente, respectueuse et adaptée aux besoins des personnes accompagnées.

Par ailleurs, une intervenante participe activement à la **Table de concertation en santé mentale Rive-Sud**, ce qui permet de nourrir la compréhension des réalités du milieu, de renforcer les liens avec les ressources du territoire et de maintenir un arrimage pertinent avec les partenaires œuvrant en santé mentale.

LES VISAGES DERRIÈRE NOTRE ENGAGEMENT



DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES ET ACCRÉDITATION

Le développement des compétences est un levier essentiel pour assurer la qualité de nos interventions et soutenir l'évolution des pratiques d'Équijustice Rive-Sud. Cette année, plusieurs actions ont été mises en place afin d'accompagner l'équipe salariée, les bénévoles et la direction dans leur apprentissage continu et la consolidation de l'expertise en justice réparatrice et en médiation.

Accréditation et formation des bénévoles

2

Nouvelles médiatrices formées

5

Personnes formées pour le PMRG

Tous les deux ans, les médiateurs et médiatrices accrédité.e.s du Réseau Équijustice doivent renouveler leur accréditation. Ce processus repose sur la participation à des formations internes et externes reconnues, permettant de maintenir des pratiques rigoureuses, éthiques et adaptées aux réalités du terrain.

Au cours de cette année, deux intervenantes ont complété la formation de base en médiation pénale et cinq personnes ont suivi les formations requises pour intervenir auprès des adultes dans le cadre du PMRG.

Les médiateurs et médiatrices spécialisé.e.s ont également poursuivi leur développement professionnel par le biais de formations continues, favorisant la réflexion, le partage d'expertise et l'actualisation des pratiques.

Développement professionnel de l'équipe

Au cours de l'année 2025-2026, l'équipe salariée a participé à une variété de formations, de colloques et de journées d'étude. Ces activités ont permis d'approfondir leurs connaissances, d'actualiser leurs pratiques et de renforcer leurs compétences dans des domaines clés de l'intervention psychosociale, de la justice réparatrice et du soutien aux personnes victimes, pour ne nommer que ceux-là.

Les formations suivies cette année ont couvert un large éventail de thématiques, reflétant la diversité des réalités rencontrées sur le terrain.

En complément, des espaces de discussion clinique, individuels et collectifs, ont été maintenus tout au long de l'année pour soutenir la réflexion professionnelle, favoriser le partage d'expertise et assurer la cohérence des pratiques au sein de l'équipe.

Thématiques de formation 2025-2026 :

- Victimologie & droits des personnes victimes**
Colloque Plaidoyer Victimes, la Charte canadienne des droits des victimes, la revictimisation, les violences sexuelles, les féminicides, ainsi que les enjeux propres aux personnes aînées.
- Intervention jeunesse**
Colloque des intervenants jeunesse, des formations sur les jeunes et les écrans, les cyber enjeux, les fugues, les addictions chez les adolescents, le consentement et la culture populaire.
- Violence conjugale et familiale**
Responsabilisation des personnes auteures, les demandes d'aide des hommes et les réalités des femmes survivantes.
- Santé mentale et résilience**
L'ABC de la résilience offertes par le Carrefour le Moutier portant sur des thèmes tels que la gestion du stress, l'écoute, la posture professionnelle et la rédaction inclusive.
- Pratiques communautaires et sociales**
Activités portant sur l'évolution du mouvement communautaire, le développement social, la réduction des méfaits et la gestion du risque.
- Événements et formations spécialisées**
Colloque francophone sur les troubles de la personnalité, conférence sur les relations médias

Développement de la direction



Dans une perspective de consolidation organisationnelle, la directrice générale a entrepris un microprogramme de **1er cycle en éléments de gestion à l'Université de Sherbrooke**. Ce programme vise à renforcer ses compétences en gestion et en leadership, en s'ancrant dans l'expérience concrète du milieu de travail. La directrice a notamment complété le cours portant sur le leadership, ce qui lui a permis d'approfondir ses habiletés de mobilisation, de communication et d'accompagnement du changement.

La participation à ce programme a été rendue possible grâce au soutien du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Congrès annuel du Réseau Équijustice

Trois-Rivières | 15 et 16 avril 2025

Chaque année, le **Réseau Équijustice** organise un événement rassembleur dédié au développement des pratiques en justice réparatrice.

Cette année, des membres de l'équipe ainsi que des bénévoles médiateurs ont participé au congrès tenu à Trois-Rivières, les 15 et 16 avril 2025 **sous le thème «Faire justice ?»**. Cette édition a permis d'explorer différentes manières de concevoir et de mettre en œuvre la justice dans un contexte social en transformation.

Au programme : conférences, discussions sur les pratiques et moments de réseautage avec des intervenants, chercheurs et partenaires de divers milieux. Une occasion de nourrir la réflexion et de s'inspirer de nouvelles approches ancrées dans les valeurs de justice réparatrice.



© Mathilde Martin

Journées des directions du Réseau Équijustice

Québec | 4 et 5 novembre 2025



Marie-Ève Lamoureux et Marie-Hélène Prigent

Les journées des directions du Réseau Équijustice constituent un espace de concertation et de réflexion stratégique entre les directions des organismes membres. Elles permettent d'aborder les enjeux communs liés à la gouvernance, à la gestion et à l'évolution des services, dans une perspective de cohérence et de soutien mutuel.

Les échanges ont porté notamment sur les réalités organisationnelles du réseau, les défis de gestion en contexte communautaire et les enjeux transversaux liés aux services en justice réparatrice.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Tout au long de l'année, Équijustice Rive-Sud a pris part à différents événements qui ont contribué à renforcer les liens avec les bénévoles, les partenaires et la communauté. Ces moments privilégiés permettent de reconnaître l'engagement, de nourrir le sentiment d'appartenance et de faire rayonner la mission de l'organisme.

Célébration du 40ème anniversaire



Un moment marquant de l'année a été la célébration du 40e anniversaire de l'organisme. Fondé en 1985 sous le nom Ressources alternatives Rive-Sud, Équijustice Rive-Sud est né de la volonté de citoyennes et de citoyens de proposer une alternative au système de justice traditionnel, misant sur une approche plus humaine, participative et ancrée dans la communauté.

Cette soirée festive, à laquelle ont participé plus d'une centaine de personnes, a permis de revisiter les grandes étapes de l'histoire de l'organisme à travers des témoignages, des anecdotes et des moments musicaux. La présence d'anciennes et de nouvelles personnes employées, de collaborateur.ice.s et de bénévoles témoignait de l'attachement durable envers l'organisme et de la continuité de ses valeurs fondatrices.



“

Ces moments nous rappellent que derrière les services, il y a avant tout des personnes engagées.

— Marie-Hélène Prégent, directrice générale

Activité de rentrée des bénévoles

Le 11 septembre 2025 s'est tenue la quatrième édition de la fête de la rentrée des bénévoles. Organisée sous la forme d'un bingo interactif, l'activité proposait des cases revisitées à partir de notions clés liées à notre approche, telles que la bienveillance, l'accompagnement et la justice réparatrice.

Cette soirée conviviale, tenue autour d'un buffet, a rassemblé plus d'une vingtaine de bénévoles. Elle a offert un espace chaleureux d'échange et de reconnaissance, soulignant l'importance du rôle des bénévoles dans la réalisation de la mission d'Équijustice Rive-Sud.



VIE ASSOCIATIVE

La vie associative contribue au fonctionnement démocratique d'Équijustice Rive-Sud. Elle s'incarne principalement à travers les instances formelles de gouvernance, dont le conseil d'administration et l'assemblée générale annuelle, qui permettent aux membres de s'informer, d'échanger et de prendre part à la vie de l'organisme.

- Participation citoyenne
- Gouvernance démocratique
- Ancrage communautaire

Conseil d'administration et gouvernance

Le conseil d'administration d'Équijustice Rive-Sud est composé de citoyens et citoyennes engagées, élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Au cours de la dernière année, le conseil a assuré un suivi rigoureux des activités de l'organisme, soutenu la mise en œuvre de la planification stratégique et accompagné l'équipe dans un contexte de transformations organisationnelles importantes.

Par leur engagement, les membres du conseil d'administration contribuent à la stabilité, à la transparence et à la cohérence des orientations de l'organisme, tout en veillant à ce que les décisions demeurent alignées avec la mission et les valeurs d'Équijustice.

Assemblée générale annuelle

6 juin 2025

L'assemblée générale annuelle constitue un moment fort de la vie associative. Elle permet de faire le bilan des activités, de présenter les orientations à venir et d'offrir un espace d'échange avec les membres.



Cette année, l'assemblée générale annuelle s'est tenue le 6 juin 2025 et a réuni 18 membres, sur un total de 66 membres. À cette occasion, les services, les activités et les résultats de la planification stratégique ont été présentés. L'assemblée s'est conclue par un moment de reconnaissance soulignant le travail accompli par l'équipe au cours de l'année.

66

Membres de l'organisme

18

Membres présents à l'AGA

NOS REPRÉSENTATIONS

Par sa participation à différents espaces de concertation, de représentation et de collaboration, Équijustice Rive-Sud contribue activement aux réflexions collectives et à l'évolution des pratiques en justice réparatrice, en médiation et en intervention sociale.

Ces engagements permettent de renforcer les liens avec les partenaires et de maintenir un ancrage solide au sein de la communauté.

Au sein du Réseau Équijustice

Équijustice Rive-Sud maintient une implication active au sein du Réseau Équijustice afin de contribuer à l'évolution des pratiques à l'échelle provinciale. Au cours de la dernière année, plusieurs membres de l'équipe ont pris part aux travaux de comités provinciaux, mettant à profit leur expertise terrain dans différents champs d'intervention.

La directrice et la responsable clinique se sont impliquées au comité formation du réseau, contribuant ainsi à la formation de base en médiation et à la formation continue pour l'ensemble du réseau provincial. Elles ont également participé à la supervision des nouveaux et nouvelles médiateurs et médiatrices à travers la province.

L'organisme a également contribué au réseau par des actions de soutien inter-organismes, notamment :

- La formation de médiateurs et médiatrices bénévoles, y compris auprès de citoyen.nes externes au réseau
- L'accompagnement de gestionnaires de bénévoles
- Le soutien à des territoires ayant vécu des bris de service
- La participation à un projet émergent, ÉMMIS, une initiative de médiation urbaine et spécialisée.



Par ailleurs, le responsable gestion et développement de projets a pris part à différents réseaux provinciaux portant sur des approches émergentes, notamment en médiation en contexte notarial, urbain et scolaire.

Enfin, la responsable clinique a contribué à offrir une formation en médiation à l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), élargissant ainsi le rayonnement de l'expertise développée au sein d'Équijustice Rive-Sud.

Participation aux comités provinciaux :

- **Comité formation**
La directrice générale et la responsable clinique siègent au comité formation, contribuant au développement et à l'actualisation de la formation de base et continue en médiation.
- **Comité de médiation sociale**
Une intervenante siège au comité de médiation sociale, participant à la structuration de la formation de base en médiation citoyenne et à la formation continue des bénévoles pour l'ensemble du réseau provincial.
- **Comités DRTB**
Une intervenante siège au comité DRTB, prenant part aux réflexions sur les balises, les enjeux et les pratiques liées aux démarches de réparation et aux travaux bénévoles.
- **Comité de clavardage**
Un intervenant siège au comité clavardage, assurant une présence au service en ligne une demi-journée par semaine pour répondre aux questions et demandes en ligne. Il contribue également à l'adaptation de notre approche à la réalité du service en ligne.
- **Comité des communications**
L'agente aux communications siège au comité des communications, contribuant au développement des communications du réseau dans une approche cohérente et accessible.

En lien avec nos champs d'intervention

LSJPA

En ce sens, la directrice siège au Comité régionale intersectoriel en délinquance de la Montérégie (CRID) ainsi qu'au comité régional réunissant les acteurs du Centre jeunesse de la Montérégie, des Équijustice et des Organismes de justice alternative.

Par ailleurs, la responsable clinique participe activement à la Table sociojudiciaire LSJPA de Longueuil. Elle maintient également des rencontres régulières avec les chefs en délinquance du Centre jeunesse de la Montérégie afin d'échanger sur nos pratiques respectives et d'assurer une harmonisation continue de nos interventions.

PMRG

Nous tenons également des rencontres biannuelles avec les partenaires sociojudiciaires des districts de Longueuil et de Beauharnois, afin de soutenir la concertation intersectorielle et d'assurer une cohérence dans nos pratiques.

Médiation citoyenne

Tout comme l'an dernier, nous avons poursuivi notre implication au comité cohabitation sociale, issu de la Table itinérance Rive Sud.

Nous avons également participé à la création d'une formation destinée à l'Office de participation publique de Longueuil, visant à outiller les commissaires à une approche d'écoute favorisant l'ouverture lors des processus de participation publique.

Tables de concertation

- Table jeunesse Samuel-de-Champlain
- Table jeunesse de St-Hubert
- Table jeunesse de Richelieu
- Table de concertation en santé mentale Rive-Sud
- Table de concertation des organismes communautaires de Boucherville
- Table intersectorielle enfance-jeunesse des Seigneuries
- Table de concertation des aîné.e.s des seigneuries

Événements et présences

Briser les murs

Une intervenante d'Équijustice Rive-Sud apparaît dans ce film lors d'un segment sur la médiation spécialisée. Nous avons participé au lancement officiel.

Anniversaires

- 35e anniversaire du CAVAC Montérégie
- 35e anniversaire de l'Envol
- 40e anniversaire Équijustice Richelieu-Yamaska

AGA

- Maison des jeunes Sac-Ado
- Maison des jeunes La Porte Ouverte
- Table de concertation Santé Mentale Rive-Sud
- Bouffe du Carrefour
- Carrefour le Moutier
- Abri de la Rive-Sud
- Macadam Sud
- Entraide pour Hommes
- Carrefour familial
- POSA Source des monts

Affiliations et mandats

Réseau Équijustice

La directrice générale a été nommée administratrice du réseau provincial pour un mandat de 2 ans.

Info-Justice

Notre responsable gestion et développement de projets siège au CA d'Info-Justice à titre de représentant d'Équijustice Rive-Sud.

Membres de :

- Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie (TROCM)
- Corporation de développement communautaire de l'Agglomération de Longueuil (CDC AL)
- Corporation de développement communautaire Marguerite d'Youville (CDC MY)
- Plaidoyer Victimes (PV)

BAILLEURS DE FONDS

Le travail qu'Équijustice Rive-Sud accomplit chaque année n'est possible que grâce à la confiance renouvelée de nos bailleurs de fonds. Leur soutien, qu'il soit dédié à notre mission globale ou à des projets ciblés, nous permet de maintenir des services de qualité, d'innover et de rejoindre davantage de personnes dans notre communauté.

À chacun d'entre eux, un sincère merci.



équijustice

RIVE-SUD



620, Chemin du Coteau-Rouge
Longueuil (Québec) J4J 1Y9

Tél. 450 647-9024

rivesud@equijustice.ca

equijustice.ca/membres/rive-sud